Fédération Française Handisport
Relevé de décisions du Comité Directeur
2 Mars 2018

Présents : Emmanuelle ASSMANN, Serge BESSEICHE, Tanguy DE LA FOREST, Léone DELPUECH, Papa Saly KANE, Vincent LASSALLE, Patricia MARQUIS, Mai-Anh NGO, Sylvain PAILLETTE, Annie PERY, Didier PRESSARD, Gaël RIVIERE, Frédéric RUZAKIEWICZ, Murielle VANDECAPPELLE-SICLIS, Rudi VAN DEN ABBEELE, Bernard VERNEAU, Patricia VIGNAU, Guislaine WESTELYNCK.

Excusés : Audrey LE MORVAN, Dominique PAILLER, Gaël RIVIERE

Assistaient : Laurent ALLARD, Christophe CARAYON à la place de Christian FEVRIER (parti sur les Jeux paralympiques), Benoît HETET

---

1. Représentations de la Présidente :

- Présence à la soirée Toyota de présentation de la Team Toyota.
- Représentation de la F.F.H. lors de la présentation par la ministre des sports de la CPO à l'INSEP.
- Soirée trophées des champions à l'INSEP.

2. PV du Comité Directeur du 13 janvier 2018 validé à l'unanimité

3. Point de la Trésorière Générale

Présentation du bilan 2017

- Présentation des chiffres et des éléments du bilan de l'année 2017 par la Trésorière Générale.

  Après discussion, le compte rendu de l'audit du Commissaire aux comptes par Raphaël TERQUEM est présenté.
  Le montant des résultats bénéficiaires consolidés s'élève à 30 902 Euros.

- L'Arrêté des comptes est adopté à l'unanimité du comité directeur

- Il est proposé que l'excédent soit proposé en report à nouveau pour le budget 2018.

4. Point sur les conventions réglementées à mettre en œuvre à partir du 1er Janvier 2018

Sujet présenté par Laurent Allard à la demande de la Présidente.
Le comité directeur doit décider s'il propose à l'Assemblée Générale du 7 avril 2018 la rémunération du Secrétaire Général Sylvain Paillette
La demande porte sur 2. 766 Euros bruts par mois (nets 1500/mois) selon un contrat de mandat.
Conformément aux statuts un vote à bulletin secret est effectué.

Le vote étant défavorable, il n'y aura pas de question soumise à l'AG concernant la rémunération du Secrétaire Général, par conséquent, aucune rémunération ne sera versée au Secrétaire Général en 2018

5. Point du Secrétaire Général

5.1 Groupe de travail sur les licences et affiliations :

Augmentation des licences :

- 1 Euros pour la compétition + 20ans
- 0,5 Euros pour les licences loisirs, cadre et compétition - 20 ans.

Présentation du club avantages

Accord sur le principe à l'unanimité du comité directeur, ces points devant en outre être validés par l'AG.

Pour les affiliations, les réflexions en cours seront présentées lors d'un temps d'échanges avec les comités et grands électeurs aux JNH.

Le Comité Directeur valide l'ensemble de ces orientations en vue de l'AG.

5.2 Ressources humaines :

- Sylvain Paillette annonce le départ de Florian Richy de l'accueil. Une offre d'emploi a été déposée à Pôle emploi pour procéder à son remplacement.
- Les entretiens annuels au siège de la fédération sont terminés. Une réunion collégiale doit prochainement se tenir pour échanger sur ces derniers et formuler des avis quant aux vœux devant être soumis à la présidente.

5.3 Guides des procédures :

- Une finalisation du guide sur la partie RH est prévue pour fin Mars au maximum. En outre, un travail est engagé sur l'établissement d'un règlement intérieur, qui vous sera soumis lors du prochain CD.
- Un guide des procédures est aussi en cours d'élaboration au sein de la DTN avec 2 premières fiches ayant pour objectif de clarifier le rôle et les fonctions de chacun des membres.

5.4 Conventions avec les autres fédérations :

- Un travail de priorisation est engagé compte tenu notamment des enjeux tenant à l'instauration des commissions sportives.
- Une actualisation des conventions mise en ligne sur le site internet sera faite.

5.5 Centre fédéral :

Tanguy De la Forest et Sylvain Paillette se sont rendus à Bordeaux où une AG a eu lieu afin de procéder à l'élection d'un Bureau. Sylvain Paillette a été nommé Président et Tanguy De la Forest Trésorier.

5.6 Représentation aux AG des régions :

Annie Péry coordonne avec Serge Besseiche la représentation de la F.F.H. aux différentes AG régionales. La fédération devra être représentée à toutes les AG régionales, notamment :

- 10 Mars : AG en Occitanie : pas encore de représentant.
- 24 Mars : Papa Saly Kane pour l'AG de la Bourgogne Franche Comté.
- 12 Mars : Sylvain PAILLETTE ira à l'AG du Nord Pas de Calais.

5.7 Dossier des Hauts de France :

Les choses suivent leur cours pour réaliser une fusion avant l'été 2018 et pouvoir ainsi débuter la saison 2018-2019 avec un seul comité régional.

5.8 Contrat Acceo :

Le constat est fait que ce dispositif est peu ou pas utilisé en région.

5.9 Licences et affiliations en mars 2018

Licences

A ce jour : **22 748** licences sont enregistrées
N-1 : 24 038 licences enregistrées (94.63%)
=> **retard de 1 290 licences**.

Nb de licences par type

Compétition : 5492 (24%)
Loisir : 7618 (34%)
Etablissement : 2978 (13%)
Cadre : 6660 (29%)

Pass'sport

A ce jour, **2 086** licences sont enregistrées
N-1 : 1 959 licences enregistrées (106.48%)
=> **une avance de 127 licences.**

Affiliations

A ce jour, **1 229** clubs affiliées :
511 associations (41.60%)
713 sections (58%)
1 comité d'organisation (0.08%)
4 structures agréées (0,32%)

Repère : 1 411 clubs en fin de saison 2016/2017

6. Le point du Directeur Technique National

- Un stage ski de fond a été fait au Japon avant les Jeux, pour finaliser la préparation.
- La convention d'objectif pluriannuelle pour obtenir la subvention du ministère est à présenter pour le 15 Mars prochain. Elle s'appuie d'une part sur le projet CAP 2024 et

d'autre part sur les orientations du ministère. 9 fiches vont donc être écrites avec une estimation budgétaire pour les 3 prochaines années.
- Contrat territorial : le projet sera présenté lors des JNH, au cours du séminaire avec les comités.

7. Point sur le juridique

Confirmation des votes électroniques :

- Consultation sur la Commission d'appel fédérale sportive (Monsieur Legendre et Madame Maigret) : le résultat est de 12 voix pour et 1 abstention
  Validation du vote électronique par le comité directeur à l'unanimité.

- Charte éthique : validation du vote électronique par le comité directeur à l'unanimité.
  Mai Anh NGO nous annonce la démission d'Olivier DONVAL, instructeur dopage. Une recherche de candidat est engagée afin de le remplacer.

8. Point sur les relations internationales :

Suite au travail au sein du pôle expertise, Rudi nous livre la demande de la création d'une commission classification au niveau national, qui va se réunir physiquement lors des JNH.
Rudi nous envoie par mail une présentation complète du contexte et des orientations de cette commission afin de procéder à un vote électronique sur sa création.

9. Point sur la communication

- Annonce de la démission de Xavier Bachimont, pour partir sur un autre projet.
- Handisport magazine : sortie du dernier numéro Handisport' Le Mag !
- Réalisation des « paralymquoi ! » sur les sports des jeux d'hiver et sur la classification pour diffusion lors des prochains jeux paralympiques
- Trophées handisports aux JNH

Guislaine Westelynck remercie l'ensemble des participants du Comité Directeur et lève la séance.

NB. Ce relevé de décision a été réalisé à partir du compte rendu rédigé par Sylvain Paillette, Secrétaire Général, au moment de la tenue du comité directeur

Guislaine WESTELYNCK
Présidente

Mai-Anh NGO
Secrétaire Générale